

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019

À cette séance ordinaire tenue le 11 mars 2019 étaient présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2019-03-11-045

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2019-03-11-046

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2019-03-11-047

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 11 mars 2019 au montant de 362 846.50\$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE FÉVRIER 2019

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	10 142.06 \$
2	Telus	1 246.37 \$
3	Telus Mobilité	58.01 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	45.98 \$
6	Xplornet, Aq.SC: 57.48\$, Aq.PM.: 57.48\$	114.96 \$
7	Énergies Sonic, huile chauffage garage municipal: 1511.06\$, caserne incendie: 501.19\$	2 012.25 \$
8	Visa Desjardins, Mun.: Registre foncier: 7.00\$, écouteur bluetooth David: 138.24\$, matériel Loisirs: 314.63\$	459.87 \$
9	Salaires nets des Élus, février	2 555.19 \$
10	Salaires nets des Employés, février	20 587.65 \$
11	Salaires nets des Pompiers, Février: gardes-entretiens, 4 sorties, pratiques, préventions, formation Alexandre Paquin: 74hres, travail administratif Patrick Auger: 16½hres, Mathieu Champagne: 3 hres.	5 548.34 \$
12	Ministère du Revenu du Québec, remise février	10 859.34 \$
13	Receveur Général du Canada, remise février	4 470.32 \$
14	REER, cotisations février	2 461.28 \$
15	Financière Manuvie, ass. collective, février	2 710.90 \$
16	Canadien National, janvier	496.00 \$
17	Financière Banque Nationale, intérêts sur emprunt Rg.Ste-Anne-Rte Adélar-Laganière	2 141.78 \$
18	Purolator, frais de messageries	5.23 \$

19	Isabelle Lavallée, remb. act. ext.cours musique Alek, 15 semaines à 4.\$, Loisirs	60.00 \$
20	Alexandre Paquin, remb. Fact. Co-Op: Bottes de travail: Mun.: 150.00\$, frais déplacements formation pompier 1044km à 0.40 Incendie: 417.60\$	567.60 \$
21	Katy Grandbois, remb. Immatriculation VTT intervention hors-route, incendie: 88.40\$ (revenus: facturation MRC Portneuf), Remb. Fact. Korvette, Loisirs: 17.24\$, frais déplacements Février, Loisirs: 63.61\$	169.25 \$
22	134619 Canada Inc. contrat entretien chemin d'hiver, 3ième vers: 27594.-\$, Pelle bris 220 Boul. de la Montagne, Aq.SC: 4½ hres à 85.\$ et 3 hres à 80.\$: 715.71\$	28 309.71 \$
23	MRC Portneuf, quote-part 1er vers.	23 779.00 \$
24	Les Rendez-Vous Culturels St-Casimir, commandite FFPE	500.00 \$
25	Yamileth Rosales, remb. act. ext. hockey Diego, saison 18-19, Loisirs	95.00 \$
26	Marché Richelieu, Mun.: 15.97\$, Loisirs: 168.39\$	184.36 \$
27	Groupe Ultima Inc. Assurance remorque et VTT intervention hors route, incendie (revenus: facturation MRC Portneuf)	1 462.00 \$
28	Groupe Lafrenière Tracteurs, réparation tracteur Kubota	178.64 \$
29	Receveur Général du Canada, licences radios, Mun.: 147.00\$, Incendie 885.-\$	1 032.00 \$
30	Comité St-Casimir 2000 Inc.	1 000.00 \$
31	David Grondin, remb. Fact. Korvette, matériel camp de jour, Loisirs	21.36 \$
32	Garage Conrad Audet, essence F-150 et tracteur Mun.: 619.70\$, Incendie: 83.58\$	703.28 \$
33	Godin Station Service, essence F-550 et tracteur, mun.: 1166.78\$, unité 1013, incendie: 27.20\$	1 193.98 \$
34	Pharmacie St-Casimir, Bouteilles d'eau, incendie: 15.92\$, mini-gym, Loisirs: 4.59\$	20.51 \$
35	SNC Lavalin, honoraires au 30 janvier plans et devis rue Mgr. Douville. TECQ: 14-18	4 886.44 \$
36	Richard Équipement Inc. imprimante laser AqPM	226.82 \$
37	MonBuro, papeterie: 183.23\$, classeur 4 tiroirs bureau municipal: 344.93\$	528.16 \$
38	La Coop Novago, Mun.: 853.83\$, Loisirs: 11.56\$, Incendie: 119.52\$	984.91 \$
39	Ultra Sécurité Contrôle, centrale de surveillance Aq.PM, 1er mars 2019 au 28 fév. 2020	275.80 \$
40	Les Éditions Yvon Blais Inc. Mises à jour 2 codes mun.: 338.10\$, législation complémentaire 1 code: 362.25\$	700.35 \$
41	Sports-Inter Plus, matériel mini-gym: 1854.16\$, matériel camp de jour: 113.49\$, abri tente 10x10: 913.99\$, Loisirs	2 881.64 \$

42	CAPSA, Hon. Profess. 50% du devis pour la réalisation du rapport d'analyse de vulnérabilité de la source d'eau potable Aq.SC. Rés: 2018-09-10-183	6 036.19 \$
43	Dominic Tessier Perry, frais déplacements 13 fév., 30km à 0.40	12.00 \$
44	It Cloud Solutions, back-up en ligne 13-02-19 au 12-02-20, incendie	206.27 \$
45	Stantec, honoraires profess. Surveillance des travaux correctifs désinfection de l'eau Aq.SC, TECQ: 14-18	990.09 \$
46	Postes Canada, avis: neige dans les rues: 108.04\$, éclairer mars: 122.10\$	230.14 \$
47	Courrier de Portneuf, parution appel d'offres dossier Rue Mgr. Douville-Rue Lacoursière, Résol: 2019-01-14-020 TECQ 14-18	199.25 \$
48	Champagne&Matte, arp. géom. Mise à jour carte urbaine, Résol: 2018-09-10-182	2 012.06 \$
49	Camion Hélié(2003) Inc. Unité 413 Kenworth 2011, incendie	192 560.13 \$
50	Amusement Portneuf, jeux gonflables journée Plaisirs d'hiver, Loisirs	314.97 \$
51	Localisation Bois-Francis Inc. recherche fuite 10 février bris Aq.SC	806.06 \$
52	Nettoyage Eau-Jet Inc. dégeler entrées de services 9 février, bris Aq.SC	451.27 \$
53	Solutions Chimiques Industrielles, magnafloc Aq.SC	617.99 \$
54	Brault Maxtech Inc., entretien système UV, Aq.SC	2 088.36 \$
55	Électro-Paul Inc, Réparer cloche pour boue usine Aq.SC, changer contrôle électronique station Aq.SC	329.98 \$
56	Isabelle Gaudet, maquillage journée Plaisirs d'hiver, Loisirs	112.50 \$
57	Imprimerie Germain, copies éclairer mars	694.08 \$
58	Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, vidange fosse de rétention Aq.PM	237.97 \$
59	Garage Bernard Hardy Inc. Soudure boîte d'aluminium +matériel, camion F-550	560.11 \$
60	Publicité ID Concept, 300 stylos	362.57 \$
61	Graphicolor, 80 copies guide des parents pour camp de jour, Loisirs	142.57 \$
62	Eurofins Environnex, analyses d'eau	294.64 \$
63	Raymond,Chabot,Grant,Thornton, Hon. Profess.facture intérimaire Audit au 31 décembre 2018, résol: 2018-09-11-109	9 657.90 \$
64	Annick Vézina, 9 bouteilles, défi-santé, Loisirs	90.00 \$
65	Pierre-Olivier Naud, honoraires 11 au 14 juin 2018: 364.27\$, frais déplacements 12 juin, 60km à 0.40: 30.00\$, incendie	394.27 \$
66	Patrick Auger, frais déplacements Joliette (camions Hélié) 13 déc.2018, 8 et 23 fév.: 852kmà 0.40: 340.80\$, remb. facture essence nouveau camion unité 413: 75.00\$, incendie	415.80 \$
67	Services Techniques Incendies Provincial, entretien équipements, incendie	1 795.27 \$

68	Lettrage Graph et Cie, collants logo pour nouveau camion unité 413, incendie	63.24 \$
69	Ville St-Marc-des-Carières, Entraides incendies: 600 rue Lépine: 296.10\$ et 345 Notre-Dame: 987.58 incendie	1 283.68 \$
70	Martin&Lévesque Inc. Vêtements 12 pompiers, incendie	4 118.87 \$
	TOTAL DU MOIS:	362 846.50 \$
	Municipalité:	146 149.25 \$
	Loisirs:	6 481.63 \$
	Incendie:	210 215.62 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce onzième jour du mois de mars 2019.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Mme Danielle D. DuSablou nous résume sa participation à la première rencontre de la table culture et patrimoine de Québec Philanthrope et des priorités d'investissement de cet organisme. Par la suite, elle nous informe du dévoilement de la politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la FQM. En terminant, elle invite la population à participer à la prochaine édition du FFPE tout en soulignant la grande collaboration offerte par la municipalité.

M. André Filteau nous entretient des différents services offerts par la bibliothèque municipale et la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir.

M. Michel Trottier nous informe que le SSI a effectué quatre sorties au cours du dernier mois. Il tient à remercier les pompiers de Saint-Ubalde et de Saint-Casimir qui ont participé à la joute amicale de hockey au profit des écoles primaires des deux municipalités.

M. Raymond Beaudoin nous informe du succès obtenu lors de la journée plein air du 16 février dernier.

M. Denis Naud nous informe de la tenue demain d'une conférence de presse pour souligner l'ouverture officielle du local destiné aux 0-5 ans.

M. Louis-Philippe Douville tient à remercier les employés des travaux publics pour le déneigement de la courbe à l'intersection du boulevard de la Montagne et de la rue Tessier Ouest. Par la suite, il demande un dégagement des rues du village par l'entrepreneur en déneigement.

M. Dominic Tessier Perry nous entretient des opérations de déneigement du réseau routier municipal et de la mise à jour du Plan municipal de sécurité civile.

2019-03-11-048

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 179-2019 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AQUEDUC,
D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE SUR LES RUES MGR DOUVILLE ET
LACOURSIÈRE PRÉVOYANT UNE DÉPENSE DE 586 250\$ ET UN
EMPRUNT À LONG TERME N'EXCÉDANT PAS 586 250\$
REMBOURSABLE SUR 20 ANS**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, je soussigné, Denis Naud, donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, du Règlement numéro 179-2019 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur les rues Mgr Douville et Lacoursière prévoyant une dépense de 586 250\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 586 250\$ remboursable sur 20 ans.

QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

QUE le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours de calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité mentionne que l'objet de ce règlement a pour but d'autoriser ce conseil à faire exécuter des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur les rues Mgr Douville et Lacoursière lesquels ont été jugés potentiellement admissibles à une aide financière pouvant atteindre 86 482\$ dans le cadre de la Taxe d'accise et la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

QU'un coût de 586 250\$ est relié à ce règlement.

EN CONSÉQUENCE, je procède au dépôt du Règlement numéro 179-2019 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur les rues Mgr Douville et Lacoursière prévoyant une dépense de 586 250\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 586 250\$ remboursable sur 20 ans.

Denis Naud, conseiller

2019-03-11-049

ADJUDICATION D'UN CONTRAT À LA SUITE D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR DES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE SUR LES RUES MGR DOUVILLE ET LACOURSIÈRE

CONSIDÉRANT que dix (10) entreprises ont déposé des soumissions pour réaliser les travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur les rues Mgr Douville et Lacoursière et ce, en réponse au devis d'appel d'offres # 2019-01-14-020 publié sur le SEAO le 11 février dernier;

CONSIDÉRANT qu'une analyse des soumissions a été effectuée le 11 mars 2019 et que les résultats sont les suivants:

Firme	Prix (taxes incluses)
Sintra inc.	674 969.61\$
Maskimo Construction inc.	676 251.91\$
Giroux & Lessard Entrepreneurs généraux	560 060.60\$
Pax Excavation inc.	631 528.93\$
Construction & Pavage Boisvert inc.	774 054.36\$
Construction & Pavage Portneuf inc.	568 145.05\$
Rochette Excavation inc.	650 285.95\$
Marcel Guimond & Fils inc.	737 984.40\$
Allen Entrepreneur général inc.	672 603.75\$
Lafontaine inc.	613 610.08\$

CONSIDÉRANT que M. Roger Fournier, ingénieur pour la firme SNC Lavalin, a procédé à la vérification de la conformité des soumissions reçues et que celui-ci recommande d'octroyer le contrat à Giroux & Lessard Entrepreneurs généraux Ltée;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le contrat pour la réalisation des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur les rues Mgr Douville et Lacoursière soit adjugé au plus bas

soumissionnaire conforme soit Giroux & Lessard Entrepreneurs généraux Ltée de Saint-Georges de Beauce au montant de 560 060.80\$ (taxes incluses), le tout conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 179-2019 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE le devis d'appel d'offres, la soumission incluant toutes les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

QUE le conseil municipal autorise le maire, Dominic Tessier-Perry ainsi que le directeur général, René Savard, à signer les documents relatifs à ce contrat;

D'IMPUTER cette dépense à la TECQ 2014-2018 et au Règlement d'emprunt numéro 179-2019.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 180-2019 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE DANS LE SECTEUR LE PLUS À L'EST SUR LE CHEMIN DE L'ÎLE GRANDBOIS

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, je soussigné, Louis-Philippe Douville, donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, du *Règlement numéro 180-2019 concernant les limites de vitesse dans le secteur le plus à l'est sur le Chemin de l'Île Grandbois*.

QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

QUE le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours de calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité mentionne que l'objet de ce règlement vise à diminuer les limites de vitesse dans le secteur le plus à l'est du Chemin de l'Île Grandbois de 70 km/h à 50 km/h.

QU' aucun coût n'est relié à ce règlement.

EN CONSÉQUENCE, je procède au dépôt du projet de *Règlement numéro 180-2019 concernant les limites de vitesse dans le secteur le plus à l'est sur le Chemin de l'Île Grandbois*.

Louis-Philippe Douville, conseiller

2019-03-11-050

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT que l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec stipule de la Municipalité doit déposer annuellement un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER le dépôt du Rapport annuel 2018 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Casimir.

ADOPTÉE

2019-03-11-051

APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR À L'ÉDITION 2019 DE LA COMMISSION BRASSICOLE

CONSIDÉRANT que l'édition 2019 de la Commission Brassicole se tiendra le 15 juin prochain;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Saint-Casimir donne son appui à l'édition 2019 de la Commission Brassicole;

D'AUTORISER le détournement de la circulation à compter du vendredi 14 juin 2019 (09h00) jusqu'au dimanche 16 juin 2019 (17h00);

D'INDIQUER aux organisateurs de l'évènement qu'ils seront responsables de la sécurité et de la circulation, notamment en ce qui regarde le passage des véhicules d'urgence (police, pompiers et ambulance) et ce, sur et dans les rues entourant le site de l'évènement;

QUE les organisateurs doivent prévoir la présence d'un vigile aux deux extrémités de la rue Tessier Est pour toute la durée du détournement de la circulation.

ADOPTÉE

2019-03-11-052

COMMANDITE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR À L'ÉDITION 2019 DE LA COMMISSION BRASSICOLE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Casimir souhaite soutenir financièrement la Commission Brassicole dans l'organisation de ses activités;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

QUE le conseil municipal de Saint-Casimir accorde une aide financière de 200\$ à l'édition 2019 de la Commission Brassicole.

ADOPTÉE

Messieurs Louis-Philippe Douville et Michel Trottier enregistrent leur dissidence.

2019-03-11-053

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LE SOUTIRAGE DES BOUES DES BASSINS À L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE (AQUEDUC DE SAINT-CASIMIR)

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a demandé des soumissions relativement au soutirage des boues des bassins à l'usine de traitement de l'eau potable (aqueduc de Saint-Casimir);

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) firmes invitées ont déposé dans le délai prescrit à la Municipalité leur proposition d'honoraires de la manière suivante :

Firme	Total (avec taxes)
Simetech Environnement / Campor	43 964.58\$
Terrapure Environnement	69 991.03\$

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal procède à l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Simetech Environnement / Campor inc., de Témiscouata-sur-le-Lac pour la somme de 43 964.58\$ (taxes incluses) et ce, tel que décrit dans leur soumission du 4 mars 2019;

QUE le conseil municipal autorise le maire, Dominic Tessier-Perry ainsi que le directeur général, René Savard, à signer les documents relatifs à ce contrat.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 55-99100-001 « Surplus accumulé affecté AQSC ».

ADOPTÉE

2019-03-11-054

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION / TONTE DES PELOUSES DES TERRAINS MUNICIPAUX 2019

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation relatif à la tonte des pelouses des terrains municipaux pour 2019.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des entreprises identifiées lors de la réunion de travail du 4 mars dernier.

ADOPTÉE

2019-03-11-055

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER À PROCÉDER À LA VENTE DU CAMION FORD CTV 1990

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de disposer du camion Ford CTV 1990;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à demander des soumissions en regard de camion;

QUÉ le prix de base demandé avant les taxes est de 500\$.

ADOPTÉE

2019-03-11-056

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER À DISPOSER DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE DÉSUET

CONSIDÉRANT qu'un inventaire du matériel électronique désuet a été dressé récemment;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à disposer du matériel électronique désuet identifié ci-après;

2019-02-26			
	Description	Marque/Modèle	# de série
1	TOUR ORDINATEUR	IBM	11S49P0526ZJ1MZ000N71
2	CLAVIER	AOPEN	65002666 TC E1
3	IMPRIMANTE TÉLÉCOPIEUR	BROTHER MFC 9700	U60073C2J175706
4	DISQUETTES ET CD INSTALLATION		
5	CARTOUCHE DE TONER	BROTHER	12502524663
6	TAMBOUR DR-400	BROTHER	1250252596
7	TAMBOUR TN-460	BROTHER	1250252598
8	IMPRIMANTE	LASER JET 2100 M	USGV026650
9	IMPRIMANTE LASER	BROTHER HL-1040DX	U52528F8J140715
10	BATTERIE DE SECOURS	SMART-UPS	NS9846147326
11	DACTILO ÉLECTRONIQUE	SMITH -CORONA	S0987130450
12	IMPRIMANTE TÉLÉCOPIEUR	BROTHER	U61590H6F413889
13	TOUR ORDINATEUR	SIM TECH LG	182020597442
14	DACTILO ELECTRONIQUE	SMITH-CORONA	SB22647
15	IMPRIMANTE TÉLÉCOPIEUR	HP OFFICEJET PRO 8600	CN19R1S0RN
16	IMPRIMANTE	DESKJET 810C	CN96F1N1ZH
17	MODEM	3COM	02007P1F233231
18	ECRAN D'ORDINATEUR	IBM	1S673960N24C4080
19	TOUR ORDINATEUR	IBM	11S49P0526ZJ1MZ5000G95
20	TOUR ORDINATEUR	SOLUTION, INTEL	20070143
21	CALCULATRICE	CANON CP1200D	20051460
22	CALCULATRICE	SANYO	57300689
23	MODEM-FAX	USROBOTICS 56K	24UGB3GBANRF
24	MODEM	D-LINK	F3HR3A2007361
25	MODEM	D-LINK	0L01208209
26	CLAVIER	IBM	2224957
27	TÉLÉPHONE SANS FIL SANS BA	UNIDEN	

ADOPTÉE

2019-03-11-057

FACTURE NUMÉRO 1 POUR LA POSE DES COMPTEURS D'EAU SUR LES RÉSEAUX AQPM ET AQSC

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a transmis récemment la facture #1 en regard des travaux d'installation de compteurs d'eau sur les réseaux AQPM et AQSC;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à la compagnie Lecomte Pouliot inc. de Saint-Hyacinthe la facture # 1 au montant de 26 426.02\$ (taxes incluses) et de répartir la facture de la manière suivante : 11 094.19\$ à l'AQPM et 15 331.83\$ à l'AQSC.

ADOPTÉE

**AJUSTEMENT AU CONTRAT DE GRÉ À GRÉ OCTROYÉ À LA
FIRME SNC LAVALIN POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET
DEVIS / RUES MGR DOUVILLE ET LACOURSIÈRE**

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

2019-03-11-058

VENTE D'ÉQUIPEMENTS APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions pour la vente d'équipements excédentaires;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE vendre les équipements excédentaires (plus taxes) à la personne suivante :

M. Alain Thibault	Téléviseur 60 pouces	110.00\$
M. Alain Thibault	Cinéma maison	75.00\$

QUE le produit de la vente de ces équipements sert à financer l'acquisition d'un tracteur à gazon ou de tout autre équipement pour l'entretien et le grattage du terrain de balle.

ADOPTÉE

DIVERS

Aucun sujet n'est traité à ce point.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2019-03-11-059

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h45.

René Savard,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire